Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 132 (2006)

Heft: 18: Distinctions

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

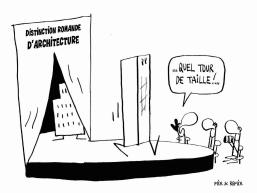
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Distingués



PETIT CROQUIS DÉPLACÉ

L'heure est aux prix de beauté: l'occasion pour *TRACÉS* de s'essayer à une pratique journalistique qui fait les choux gras de la presse quotidienne. Faute de défilé en bikinis, nos lecteurs pourront admirer les plans, coupes et photographies des huit lauréats de la première Distinction romande d'architecture (DRA). Ils ont été choisis parmi trente projets finalistes, sélectionnés au préalable entre 280 prétendants.

Cette première édition d'envergure romande succède et fédère plusieurs distinctions cantonales antérieures. Les buts poursuivis sont de situer le niveau de la production locale par rapport à la scène nationale et internationale, de renforcer

le prestige de la récompense et d'amplifier la diffusion publique des résultats.

Sur ce dernier point, les organisateurs de la DRA ont incontestablement réussi leur pari. Le temps d'un été, l'architecture est devenue un sujet *glamour* pour la plupart des journaux romands. Ce remarquable résultat ne masque toutefois pas l'absence, en Suisse romande, d'un traitement spécifique et régulier équivalant à celui, vaste et cultivé, que propose la *Neue Zürcher Zeitung*. Ce qui demanderait un tout autre niveau d'engagement de la part des deux éditeurs qui dominent le marché local. Une telle rubrique, si elle existait, serait susceptible d'entretenir un rapport dialogique – voire dialectique ou polémique – avec la principale institution académique de la région, la section d'architecture de l'ENAC à l'EPFL. Celle-ci y trouverait sans doute une source de stimulation, susceptible de la prémunir d'une certaine forme d'autisme.

On peut en effet remarquer que la DRA entretient encore un lien ombilical avec ladite institution. En témoignent deux contributions sollicitées par les organisateurs, que nous publions dans les pages qui suivent, bien que nous ne partagions guère certains de leurs points de vue. Leurs auteurs y défendent en effet le modèle de l'architecte-star, évoquent la nostalgie du temps où celui-ci pouvait rester centré sur sa pratique d'atelier, règlent enfin quelques comptes qui accentuent, par un effet de retour sans doute involontaire, certaines absences au palmarès.

Nonobstant, la discussion a été lancée. Le jury a réussi un bel exercice d'équilibrisme dans le choix des lauréats: programmes, procédés, maîtres d'ouvrages et régions ont été adroitement panachés, sans oublier la contribution essentielle de quelques ingénieurs. Tout au plus pourrait-on déplorer que la sélection préalable ait été limitée à une vingtaine de bureaux, certains ayant été nominés plusieurs fois.

Mais par la variété des thèmes abordés par les huit projets lauréats, les organisateurs ont démontré la pertinence du changement d'échelle d'une telle distinction, qui devrait désormais se répéter à un rythme quadriennal. De quoi aiguiser les rêves des futurs postulants à la gloire.

Francesco Della Casa

TRACÉS nº 18 · 20 septembre 2006 p.5